

# L'ÉCHO DES FALAISES

Juillet/août 2013

Journal de Leclercville

Volume 3 numéro 3



## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire :	2
Municipalité :	3 - 4
Organismes & comités :	5 - 11
Annonces et communiqués :	12 - 21
Calendriers :	22 - 23
Contacts :	24





## MOT DU MAIRE

Chers (es) citoyens, citoyennes,

L'été est enfin arrivé. Le beau temps va suivre, je l'espère. Pour le secteur urbain et notre village, la vie paisible est de retour. Il faut en profiter cet été et se préparer pour les fêtes du 150<sup>e</sup>.

Faire une beauté à notre village, je suis sûr de votre bonne collaboration.

J'en félicite ceux qui ont déjà mis la main à la pâte : rénovation de maison, peinture, terrassement, etc. Pour rendre notre village plus accueillant et plus chaleureux veut dire aussi : ramasser et se départir de vieux rebuts : cabanon ou garage désaffecté, de vieilles automobiles, etc. Avec votre bonne collaboration que nous avons toujours eue de votre part dans le passé, nous pourrons faire partie des plus beaux villages du Québec.

Au cours des prochaines semaines, vous verrez apparaître différents aménagements paysagers, bacs à fleurs et arbustes dans des endroits distincts du village, une nouvelle identification de notre municipalité et des noms de rue plus attrayants et typiques à notre village.

Suivra dans un prochain temps, l'aménagement de l'île dont un comité est à y travailler (vos idées sont toujours bienvenues).

Bon été, bonne rénovation, bon ménage, et passez du bon temps avec vos amis et voisinage, les touristes, tout en prenant une bonne bière.

Marcel Richard, maire



## **NOUVELLES MUNICIPALES**

### **Mai 2013 :**

#### **Ouverture des cotations pour l'entretien des gazons de la Municipalité**

La Municipalité a confié aux Entreprises Édouard Paquette l'entretien des gazons pour l'année 2013.

#### **Proposition d'entente avec les Loisirs de Lotbinière pour le service de terrain de jeux, été 2013**

La Municipalité s'engage à payer les frais d'inscription ainsi que la compensation pour la saison estivale 2013 du 1<sup>er</sup> juillet au 9 août (6 semaines).

#### **Prêt d'un local pour la tenue d'ateliers**

La municipalité de Leclercville accepte de prêter gratuitement le sous-sol de la salle municipale à « **ABC de Lotbinière** ».

#### **Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec**

Le paiement pour les services de la Sûreté du Québec en 2013 représente un montant de 54 385 \$ payable en deux (2) versements.

#### **Appui pour une étude sur la Réforme de l'assurance-emploi**

Le Conseil municipal appui le Comité permanent des ressources humaines, de développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées concernant une étude sur la Réforme de l'assurance-emploi.

### **Juin 2013 :**

#### **Achat d'équipements pour l'aqueduc et l'assainissement des eaux usées**

La Municipalité a acquis, au montant de 2 430 \$, plus taxes, les équipements suivants :

- Détecteur de métal pour le réseau d'aqueduc,
- Aimant de levage et un chariot repliable pour le réseau d'assainissement des eaux usées.

#### **Travaux rue St-Jean-Baptiste – voie de contournement**

Le Conseil municipal a demandé au Ministre des Transports une aide financière pour la rue St-Jean-Baptiste suite à la circulation intensive dû aux travaux réalisés en 2012.

#### **Règlement citant monument historique**

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance, un règlement sera adopté, afin de citer monument historique : le presbytère de Leclercville et ses dépendances, l'église, l'école de la Falaise et le bâtiment situé au 1002, rue de l'Église

#### **Demande de soutien financier à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)**

Une demande de soutien financier est présentée au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec concernant la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES VACANCES :

DU 22 JUILLET AU 4 AOÛT 2013

RÉOUVERTURE 5 AOÛT 2013.

## BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE À VENDRE

### AVIS AUX INTÉRESSÉS

La Municipalité a nouvellement reçu 5 barils récupérateurs d'eau de pluie et les offre, au prix de 35 \$ l'unité. Pour commander, veuillez téléphoner à la Municipalité au 819-292-2331

### MINOU...MINOU....

Pauvre petit minou abandonné, ....viens ici je vais te donner à manger...

C'est une intention très louable, mais...NÉFASTE. En fait, elle contribue sérieusement à accentuer un problème grandissant au village : les chats errants. Saviez-vous qu'un chat peut généralement se reproduire dès l'âge de 6 mois? Et qu'une chatte peut avoir 2 ou 3 portées de 4 à 6 chatons par an? En moins d'un an, ce n'est plus un mais plus d'une douzaine de chats que vous devrez nourrir! En cinq ans, on estime qu'un couple de chats (et ses descendants) peut engendrer 65 000 chatons!



Et les chats errants, ça cause des problèmes. Les mâles marquent leur territoire avec une urine nauséabonde, au parfum persistant. Ils poussent même l'audace à aller marquer « leur » territoire jusque sur les galeries des maisons, au grand dam des propriétaires. Les amateurs de jardinage et de fleurs connaissent aussi très bien l'habitude qu'ont les chats errants d'aller crotter dans les plates-bandes. À défaut de plates-bandes, les chats s'accommodent aussi très bien des carrés de sable où les tout-petits enfants s'amuse à pleines mains.... et où vont ces petites mains? ! Et que dire des petits concerts nocturnes. Sans oublier les mouffettes qui ont du mal à comprendre que la nourriture que vous laissez pour les chats ne leur est pas destinée.

Il y a un problème de chats errants au village et il faut le régler. Pour cela, il y a quelques règles simples à respecter :

- Ne garder qu'un ou deux chats, tel que stipulé au règlement.
- Faites stériliser vos chats.
- Garder ses chats chez soi en tout temps, soit dans la maison ou à l'intérieur des limites de son terrain.
- Ne jamais laisser son chat aller vagabonder dans le voisinage : malgré son air angélique, il (elle) ira courir la galipote, et vous serez bientôt l'heureux « grand-parent » de nombreux chats de gouttières, ou même aurez le plaisir de voir votre chatte revenir à la maison avec toute une portée de chatons.
- Rentrez vos chats pour la nuit.
- Ne **jamais** nourrir les chats errants, vous pensez régler un petit problème par bon cœur, mais en réalité **vous en créez un, et vous contribuez à le multiplier**. En fait, **vous êtes la source du problème**.



- Ne laissez pas traîner des éléments qui pourraient servir de nourriture aux chats errants : détritux, nourriture pour chats ou pour chiens, etc.
- Ne laissez pas les chats errants s'abriter sous votre cabanon, dans le garage, sous la galerie ou ailleurs : bloquez les entrées avec des planches ou de la broche « à poulet ».

N'appellez pas pour vous plaindre des chats errants, la Municipalité n'intervient pas. Les coûts des ressources humaines et monétaires pour la capture et l'euthanasie seraient trop élevés. Agissez.

Ah oui, j'oubliais : n'allez surtout pas penser que le fait d'acquérir un chien vous aidera à « régler le problème » : ses aboiements seront plutôt la source d'un nouveau problème... et on en a déjà assez comme cela !



**À bon entendeur...CHAT lut!**

**L'inspecteur.**

### **NOUVELLES DU COMITÉ DU QUAI**

Enfin le quai de Leclercville connaît un début de saison digne des bonnes années d'avant les travaux de l'été 2012.

Le nombre d'utilisateurs, les commentaires positifs et élogieux pour notre site, la provenance de la clientèle et des touristes de dizaines de villages avoisinants, nous prouvent que notre quai est une nécessité et l'un des fleurons de notre village.

Raison pour le garder en bon état et même d'en améliorer son apparence et ses commodités.

Pour ces raisons, monsieur Robert Boucher demanda de former une nouvelle équipe de direction qui amènera de nouveaux bénévoles prêts à s'investir et peut-être, qui sait, des idées prometteuses. Voulant profiter de son inestimable expérience pour encore plusieurs années, le comité fut remodelé en décembre 2012. Lui (monsieur Boucher) qui depuis 30 ans a tellement donné de son temps et de travail pour le conserver à la municipalité, le protéger, le réparer, l'améliorer. Nous lui devons beaucoup pour son implication car cela nous a permis de le redécouvrir, l'apprécier et en être surtout très fier. Merci encore monsieur Boucher d'avoir sauvé l'un des joyaux de Leclercville.

Messieurs Serge et Jean-Guy Martineau sont les responsables pour la maintenance, l'ordre, la sécurité ainsi que le paiement des tarifs des utilisateurs.



Descente de bateau :

Tarification :	Saison :	60,00 \$
	Quotidien :	10,00 \$

Bienvenue à tous sur le quai comme pêcheur, plaisancier ou pour admirer les couchers de soleil sur le fleuve tout en fraternisant.

C.A. Comité du quai de Leclercville

## **DES NOUVELLES DE LA CDECL – RESTAURATION DU PRESBYTÈRE**

Comme nous sommes à quelques jours du début des travaux au presbytère, je voudrais vous donner un état de situation de notre campagne de financement élaborée en mars dernier.

Après trois mois et suite à de nombreuses démarches, les résultats sont les suivants : La Caisse Desjardins de la rivière du Chêne a accepté d'être notre partenaire majeur et contribuera donc pour 25 000 \$. Cette somme sera répartie sur trois ans. Cette généreuse contribution confirme, une fois de plus, l'engagement du Mouvement Desjardins dans notre milieu.

La CDECL sera en mesure, quant à elle, de maintenir son engagement de 15 000 \$. Les démarches entreprises plus tard auprès des gens d'affaires ont rapporté jusqu'à maintenant 2 000 \$. Cependant, nous poursuivons le travail pour atteindre notre objectif. Les citoyens de Leclercville ont contribué à ce jour pour un montant de 2 000 \$ et des engagements pour un montant équivalent nous ont été donnés. Merci à ceux et celles qui ont déjà contribué.

La municipalité de Leclercville a garanti un montant de 10 000 \$.

Nous avons donc, au total, des contributions et engagements pour un montant de 54 000 \$ sur un objectif de 75 000 \$. Nous sommes confiants d'atteindre notre objectif, dans la mesure où la contribution de notre milieu, et en particulier celle des citoyens de Leclercville, se poursuit.

J'en appelle donc aujourd'hui à votre générosité, afin que nous puissions atteindre notre objectif et ainsi obtenir la subvention de Patrimoine Canada de 75 000 \$ tant attendue. Nous sommes si près du but, nous n'allons pas abandonner en si bon chemin.

Tel que je vous l'ai déjà mentionné, la restauration du presbytère est notre premier projet majeur et constitue l'élément clé de notre développement et des projets qui suivront.

Je vous remercie d'avance pour votre soutien et votre générosité.

Benoît Lemay, président

✂-----

*JE SOUTIENS LA RESTAURATION DU PRESBYTÈRE DE LECLERCVILLE ET DÉSIRE PARTICIPER À TITRE DE :*

- AMI DU PRESBYTÈRE :*                    *0 À 99 \$*
- BIENFAITEUR :*                            *100 À 250 \$*
- BIENFAITEUR INSIGNE :*                *251 À 500 \$*
- ASSOCIÉ DU PRESBYTÈRE :*            *501 À 1 000 \$*
- DONATEUR ÉMÉRITE :*                    *1 001 \$ ET PLUS*

*CI-JOINT, MON CHÈQUE AU MONTANT CORRESPONDANT.*

***LIBELLER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE LECLERCVILLE (CDECL) ET LE FAIRE PARVENIR À LA MAIRIE AU : 1014, RUE DE L'ÉGLISE, LECLERCVILLE.***

## **PROGRAMME DE SENSIBILISATION À NOTRE HISTOIRE**

Avec cette huitième capsule, nous franchissons la seconde étape de notre programme. La capsule est suivie d'un second questionnaire qui porte sur le contenu des capsules nos 5, 6, 7 et 8. Nous vous rappelons que ce concours vous donne la chance de gagner un prix de 100 \$ pour ce questionnaire et de 1 000 \$ pour ceux qui auront obtenu toutes les bonnes réponses à l'un ou l'autre des trois questionnaires ainsi qu'à un prix de consolation de 300 \$ pour ceux qui auront participé, peu importe le nombre de bonnes réponses.

DE BONNES RAISONS DE PARTICIPER EN GRAND NOMBRE!!!

### **Capsule no 8**

#### ***LA SALLE MUNICIPALE D'AUTREFOIS***

Pourquoi avons-nous à Leclercville une salle municipale (devenue depuis peu Centre communautaire), alors que partout ailleurs on parle de salle paroissiale ? La réponse repose sur un fait politique. En 1937-1938, en pleine crise économique, le curé de la paroisse, l'abbé Philéas Gagnon voulait une salle paroissiale pour accommoder les nombreuses réunions de toutes les organisations paroissiales. Or, à cette époque, comme toujours d'ailleurs, l'argent était rare. Le gouvernement provincial venait de lancer un programme de subventions pour combattre le chômage, en ce temps de crise. Cependant, en vertu de la loi, ces subventions n'étaient disponibles que pour les municipalités. Le curé eut alors la bonne idée de faire construire sa salle par la municipalité. À la suite de nombreuses interventions, une subvention de 5 000 \$ fut obtenue par l'entremise du député provincial d'alors, Maurice Pelletier. Tous les ouvriers et citoyens disponibles se sont alors mis à la tâche, pour construire cet édifice unique, pour le temps, qui fut longtemps la fierté de notre paroisse.

Bien que son architecture extérieure ne soit pas très impressionnante, cette salle est principalement caractérisée par son intérieur sans aucune colonne. En effet, la voûte en forme de demi-cercle est retenue latéralement par des câbles d'acier tendus entre les murs longitudinaux; ce qui élimine toute colonne et permet une vue excellente de la scène, où que l'on soit assis dans la salle.

C'est Joseph Leblanc qui fut le contremaître de la construction et en fit les plans. Isidore Lemay, assistant-contremaître, Philippe Hébert, Ulric Lafleur, Arthur Abel, Alphonse Hébert, Eustache Daigle, Arthur Girouard, Pierre Beaudet, Joseph Patry, Wilfrid Ouellet, Casimir Lemay, Oliva Bergeron, Noël Hébert, Étienne Lemay, Jean-Paul Pérusse et plusieurs cultivateurs dont les noms ne nous sont pas parvenus ont travaillé à la construction. N'oublions pas que pendant cette crise, le Conseil municipal rapportait aux autorités civiles qu'une cinquantaine de chefs de familles étaient sans emploi. La main-d'œuvre était donc abondante. Charlotte Parrot et Eustache Daigle ont confectionné les rideaux de la scène et Paul Drolet, de Lotbinière, a peint les panneaux qui servaient de décors polyvalents. En effet, selon le côté du panneau qu'on utilisait, on pouvait représenter un intérieur de riches ou de pauvres, ou même un intérieur de prison. Un complément de toiles peintes transformaient la scène en paysage champêtre. Je me souviens que toutes les

troupes de théâtre qui venaient des grandes villes pour nous offrir leur spectacle étaient impressionnées par la variété de décors qu'on pouvait monter avec ce système et surtout par la rapidité avec laquelle pouvaient se faire les changements de décors.

Rares étaient les paroisses qui avaient une aussi belle salle de spectacles et aussi bien équipée. La Salle municipale de Leclercville a, durant plusieurs années, été considérée comme la plus belle salle de la région et Dieu sait à quel point elle a été utilisée : lieu de célébration pour noces, anniversaires de mariage, fêtes patronales, fête du curé, distribution des prix, rassemblements politiques, examens du Département de l'Instruction publique, etc. Mais ses plus grands jours de gloire, elle les a vécus dans les années quarante et cinquante, alors que la Municipalité en avait confié la gestion aux Chevaliers de Colomb qui, à cette époque, étaient très nombreux et très actifs dans la paroisse. Comme Philippe Beudet qui était gérant de la salle avait un cousin réalisateur à Radio-Canada et que celui-ci avait de bons contacts avec les artistes de Montréal et de Québec, il réussit à nous offrir durant plusieurs années des spectacles dignes des plus grandes salles. Troupes de théâtre et troupes de variétés étaient présentées presque à chaque samedi soir durant l'été. C'est ainsi que nous avons pu voir à l'œuvre à leurs débuts les Jean Duceppe, Jean Grimaldi, Mia Ridez, Jacques Auger, Mimi d'Estée, Yvette Brind'Amour, Albert Duquesne, Marthe Thierry, Sita Ridez, Lise Roy, Jacques Normand, Hélène Loïselle, Albert Millaire, Ginette Letondal, etc. Les heureux spectateurs de l'époque se souviennent des mémorables soirées passées en compagnie des grandes troupes de théâtre telles que les troupes de Henry Deyglun, René Coutlée, Jean-Paul Kingsley, Juliette Béliveau, Juliette Pétrie et beaucoup d'autres. Nous nous sommes également beaucoup amusés avec les troupes de vaudeville telles : Omer Dumas et ses Ménestrels, Ti Gus et Ti Mousse, Jean Grimaldi, avec La Pouné, Manda, Olivier Guimond, etc.; Ovila Légaré avec Nazaire et Barnabé, Ti -Blanc Richard et ses Musiciens avec la petite Michèle Richard, Marcel Martel et Renée, l'homme fort Victor Delamarre, etc.

Malheureusement, l'arrivée de la télévision a tué les salles de spectacles. En effet, les salaires offerts aux artistes pour un passage à la télévision n'avaient rien de comparable aux maigres revenus qu'ils pouvaient tirer d'une représentation dans une salle, aussi attrayante soit-elle. Quand on pense qu'à l'époque un billet de spectacle se vendait entre 0,75 \$ pour une entrée simple et 1,50 \$, pour les billets réservés, ça pouvait signifier pour une salle comble (400 personnes) des revenus de 500,00 \$ partagés à environ 50 % entre la direction de la salle et la troupe d'artistes. Si l'on tient compte des frais de voyage et de logement pour des troupes de 7 ou 8 artistes, le salaire de chacun était plutôt maigre. Il fallait que ceux-ci aiment leur vocation d'artiste à l'époque.

Chaque samedi, l'arrivée de la troupe était tout un événement. La plupart du temps, ils logeaient au Manoir Leclercville (dans les années '50) et faisaient un peu de tourisme avant la représentation. Autre temps autre mœurs, très souvent les acteurs assistaient à la messe du dimanche à l'église d'ici avant de retourner en ville. C'était une bonne occasion pour les gens de Leclercville de rencontrer leurs vedettes préférées.



## Programme de sensibilisation à notre histoire

### Questionnaire No 2

Ce second questionnaire porte sur les capsules 5, 6, 7 et 8. Veuillez encercler la lettre qui correspond à votre réponse.

1. La première Seigneuresse de Lotbinière se nommait :  
A) Julie-Christine Chartier, B) Pierrette Joly, C) Claudette Ouellet
2. Sir Henry-Gustave Joly naquit à : A) Leclercville, B) Lotbinière, C) Épernay, en France.
3. L'un des seigneurs de Lotbinière fut premier ministre du Québec. Il se nommait... A) Alain Joly, B) Gustave Joly, C) Wilfrid Laurier
4. Le décret érigeant la paroisse de Ste-Emmélie fut promulgué ...  
A) En décembre 1862, B) en janvier 1874, C) en mars 1968
5. C'est.....qui choisit le site de l'église Ste-Emmélie.  
A) Le Ministre Francoeur, B) Pierre Leclerc, C) Le vicaire Cazeau
6. C'est.....qui donna le terrain pour la construction de l'église.  
A) Pierre Leclerc, B) Isai Beaudet, C) M. Perreault.
7. Le 5 janvier 1950, il y avait environ ..... pêcheurs sur la glace  
A) Trois cents, B) une quarantaine, C) Une dizaine
8. La glace partit à nouveau en : A) 1956, B) 1964, C) 2010
9. La salle municipale fut construite grâce à une subvention de :  
A) 5 000\$, B) 50 000\$, C) 500\$
10. Le contremaître pour la construction de la salle fut :  
A) Joseph Filteau, B) Isidore Lemay, C) Joseph Leblanc.

*Svp, faire parvenir vos réponses avant le 1<sup>er</sup> août 2013 à :*

**Réal Beaudet**  
**906, rue St-Jean-Baptiste**  
**Leclercville (Québec) G0S 2K0**  
**Courriel : [realbeaudet5@hotmail.com](mailto:realbeaudet5@hotmail.com)**

**Votre nom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Tél. :** \_\_\_\_\_

## **NOUVELLES DE LA FABRIQUE**



### La CVA.

Le montant recueilli à date pour la CVA 2013 est de 38 820.00 \$. Nous remercions tous les généreux donateurs et invitons ceux qui ont oublié ou n'ont pas payé pour une raison ou l'autre, que c'est TOUJOURS VOTRE PAROISSE, et que vous pouvez contribuer en tout temps en vous adressant à la secrétaire de la Fabrique.

### Un départ, une arrivée.

Après 12 ans au service des paroissiens de Ste-Croix, St-Édouard, Lotbinière et Leclercville, notre curé, Richard Turcotte, nous quittera à la fin de juillet. Une fête de reconnaissance sera organisée par les quatre paroisses dimanche midi, le 14 juillet à Lotbinière. Un méchoui sera servi au Centre Chartier de Lotbinière. Les billets sont en vente par chacun des marguilliers au coût de 25.00\$.

La dernière messe de Richard sera célébrée à l'église Ste-Emmélie à 11 h 00 le 28 juillet. La messe sera suivie d'une réception amicale avec goûter préparé par les fermières à la Salle municipale. Vous êtes tous invités à venir saluer une dernière fois notre valeureux pasteur.

L'Abbé André Thivierge succèdera à Richard. Son intronisation pour les quatre paroisses sera présidée par Mgr. Gérald-Cyprien Lacroix dimanche le 15 septembre à 10 h 00 à St-Édouard et elle sera suivie d'une réception de bienvenue à Ste-Croix. Des précisions seront publiées dans le feuillet paroissial des prochaines semaines.

Entre le départ de Richard et l'arrivée d'André, les messes seront célébrées par l'Abbé Pierre Beaudet.

### Une autre marque de reconnaissance !

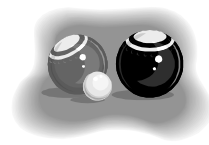
Ce samedi 15 juin avait lieu à St-Joseph-de-Beauce, une cérémonie organisée par le Conseil de la Culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches pour souligner le travail des personnes et organismes qui se sont mérités des prix pour la conservation du patrimoine. Nous sommes heureux d'annoncer que la Fabrique Ste-Emmélie-de-Leclercville a été honorée dans la catégorie Conservation et préservation, pour la restauration de l'enveloppe extérieure de notre église. Le Conseil de la culture regroupe les villes de Québec et de Lévis ainsi que 14 MRC.

---

## **CLUB FADOQ MESSAGER DE L'AMITIÉ, LECLERCVILLE**

### **Jeux de Marelle (Shuffle Board) et Pétanque**

En juin, nous reprendrons les activités d'été, à savoir, pétanque, marelle et autres jeux, aux installations extérieures de la salle municipale, en soirée.



Les jeux de marelle et de pétanque seront ouverts tous les mercredis soirs 19 h 00 à partir du 26 juin. Les installations sont situées sur le terrain de la salle municipale. Vous êtes tous invités à participer, jeunes et vieux, membres et non membres.

Venez en grand nombre !!

## **NOUVELLES DU COMITÉ DES LOISIRS**



L'équipe de balle locale « Les Benchfarmers » disputera leurs prochaines parties les lundis 15 et 29 juillet ainsi que les 12 et 19 août au terrain de jeux de Leclercville.

Notre tournoi de balle familial aura lieu les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre. Un méchoui vous sera servi sous la tente le samedi soir vers 18h00. Des cartes seront en vente auprès des directeurs et à la quincaillerie C.E. Beudet & Fils à compter du 1<sup>er</sup> août. Jeux gonflables, jeu de fer, jeu de tennis, volley-ball, jeux pour enfants seront accessibles toute la fin de semaine

Le comité des loisirs s'est réuni le 22 mai dernier pour étude de projets.

Pour la location du chalet, vous devez communiquer avec Mme Sylvie Levasseur le soir au 819-292-3251.

Jocelyne Bernier  
Secrétaire trésorière



## **NOUVELLES DU CERCLE DE FERMIERES LECLERCVILLE**

Le 4 mai dernier, le Cercle de Fermières de Leclercville s'est classé au premier rang pour le concours d'artisanat textile 2013 de la Fédération #18. Merci à toutes les artisanes qui ont confectionné les pièces demandées. Des photos seront mises sur le site internet de la municipalité au [www.munleclercville.qc.ca](http://www.munleclercville.qc.ca) dans l'onglet Fermières.

Lors de notre assemblée annuelle du 10 juin dernier, Mme Josée Castonguay a été réélue Présidente et Mme Jocelyne Bernier Conseillère #1.

Le 16 août prochain aura lieu notre exposition locale à la salle municipale de Leclercville. Les membres du CAL (conseil d'administration local) seraient heureuses de vous compter parmi les exposantes et d'accueillir les artisans et artisanes de notre paroisse.

Pour les fêtes du 150<sup>ième</sup>, une murale sera confectionnée par les membres fermières. Votre participation serait grandement appréciée que ce soit pour la réalisation de carreaux, pour vos talents de dessinatrice ou pour la broderie, nous serions heureuses de travailler avec vous pour la réalisation de ce projet.

Si vous êtes intéressées à devenir membre fermière, veuillez nous en informer et nous serions enchantées de vous y accueillir.

Jocelyne Bernier  
Comité Communications

## SERVICE DE GARDE À 7 \$ SUR LA RUE ST-JEAN-BAPTISTE

- Places de disponible temps plein, possibilité de temps partiel, poupon accepté;
- Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 00 a 17 h 00;
- Service de déjeuner;
- Plus de 12 ans d'expérience;
- Programme éducatif du ministère de la famille;
- Menu équilibré basé sur le guide alimentaire canadien;

*Pour plus d'informations contactez Chantal au 819-599-0514 ou 418-394-4155 cell*



**Le Club Optimiste** a offert, aux étudiants de 6<sup>e</sup> année de Lotbinière, Leclercville et Saint-Édouard la possibilité de suivre le cours « **Gardiens et gardiennes avertis (es)** ». Nous tenons à remercier tous les intervenants : Luc Charest, Audrey Laliberté, Doris Lemay et Pascal Lemay ainsi que tous les parents (Caroline Lemay, Isabelle Noël, Sylvain Roy, Linda Talbot et Lina Trépanier) qui se sont généreusement et bénévolement impliqués dans la formation. Un immense merci à tous et chacun!

Une étudiante de Leclercville a reçu l'accréditation de la Croix-Rouge :  
**Axelle Hébert** (Dominique Drolet et Christian Hébert) : **819-292-2195**

**N'hésitez pas à lui téléphoner en cas de besoin!**

**Félicitations!**

**Pierrette Simoneau**  
**Responsable de l'activité Opti-Garde**

## DÉFI « CHAQUE MINUTE COMPTE 2013 »

Voici le tableau de la participation des 18 municipalités de Lotbinière au Défi « Chaque minute compte 2013 » du Carrefour des personnes âgées de Lotbinière. Cette année, Leclercville s'est classée au 2<sup>e</sup> rang laissant la 1<sup>ère</sup> position à la municipalité de Joly.

Nous tenons à remercier tous les participants (es) au défi ainsi que tous les collaborateurs pour la réalisation de cette activité.

### Bilan du Défi « Chaque minute compte 2013 »

**Tableau de la participation des 18 municipalités de Lotbinière**

Localités	Participants au défi	Total de minutes	# de 50 ans + dans municipalité	Total minutes / # de 50 ans dans municipalité	Rang
Joly	91	302 030	315	959	<b>1</b>
Leclercville	99	197 795	230	860	<b>2</b>
St-Sylvestre	61	178 106	317	562	<b>3</b>
St-Narcisse	59	102 931	315	327	<b>4</b>
Lotbinière	53	136 211	465	293	<b>5</b>
St-Flavien	58	119 162	488	244	<b>6</b>
St-Édouard	46	100 568	420	239	<b>7</b>
Dosquet	25	59 486	285	209	<b>8</b>
St-Apollinaire	84	236 363	1316	180	<b>9</b>
Laurier-Station	51	106 965	740	145	<b>10</b>
Ste-Agathe	24	61 153	465	132	<b>11</b>
St-Patrice	19	45 168	360	125	<b>12</b>
St-Antoine	24	74 155	625	119	<b>13</b>
St-Agapit	26	112 278	1040	108	<b>14</b>
Val Alain	16	28 202	335	84	<b>15</b>
Issoudun	11	19 556	235	83	<b>16</b>
Ste-Croix	34	77 846	963	81	<b>17</b>
St-Gilles	16	46 738	660	71	<b>18</b>
Total	797	2 004 713	9574		



Centre de santé et de services sociaux  
Alphonse-Desjardins  
Centre hospitalier affilié universitaire de Lévis



## CONCOURS DE PHOTO



Un concours s'organise afin de mettre en photos votre municipalité sous ses différents paysages, ses différentes saisons, ses attraits, son temps des sucres, son architecture, etc.

On pense au fleuve, au quai, à sa rivière, son givre d'hiver, son printemps, ses feuilles d'automne, ses fleurs en été, son église etc.

Bref, vous commencez sûrement déjà à avoir de belles images en tête alors laissez aller votre imagination !

Vous devrez nous faire parvenir votre ou vos photos en **format papier 4x6**, identifiées à l'arrière avec votre nom et coordonnées à l'adresse suivante :

CONCOURS DE PHOTO  
Municipalité de Leclercville  
1014, rue de l'Église  
Leclercville (Québec) G0S 2K0

Une douzaine de photos seront choisies afin de produire des cartes-souvenirs qui seront mises en vente lors des Retrouvailles du 150<sup>e</sup> de Leclercville qui auront lieu en juillet 2014. Le prix du public sera décerné à ce même moment.

Participez en grand nombre et faites-nous parvenir vos photos. Nous aurons sans doute de belles surprises ! 😊

Le concours se déroulera jusqu'à au 1<sup>er</sup> mai 2014.

Sortez vos caméras et soyez à l'affût des beautés de votre municipalité !



Infos : Sonia Lafond : 819-292-3339, Marlène Robin : 819-292-3196

---

## DOMAINE JOLY-DE-LOTBINIÈRE

Veillez noter que les 19, 20 et 21 juillet, à compter de 10 h, les citoyens de la municipalité de Leclercville auront l'opportunité de découvrir, gracieusement, l'un des plus majestueux jardins en Amérique du nord.

Le Domaine Joly-De Lotbinière ouvre ses portes à votre communauté pour sa 30<sup>ième</sup> saison et pour vous permettre de découvrir un attrait touristique majeur de notre région. Arbres centenaires, expositions du centre d'interprétation, jardins luxuriants et plage offrant une vue exceptionnelle sur le fleuve et les falaises sauront vous faire passer un moment privilégié.

# Centre de ski de fond et raquette de la Pinière



Samedi le 24 août 2013

Triathlon contemplatif \*

(vélo-randonnée pédestre-bateau Maori)



Profitez de vos vacances et venez vous joindre à nous pour découvrir et contempler le magnifique décor des municipalités riveraines de Ste-Croix, Lotbinière et Leclercville.

Le départ de cette belle aventure se fera en vélo à partir du stationnement du Domaine Joly-De Lotbinière jusqu'au Moulin du Portage. Vous aurez le choix entre un parcours de 20 ou 30 kilomètres, sur la bande cyclable de la 132 ou dans les rangs St-Eustache et St-François.

Suivra une randonnée pédestre de 5 kilomètres dans le sentier Quatre saisons de la rivière du Chêne. Nous terminerons en beauté, par une excursion de 12 kilomètres sur le fleuve en bateau Maori (embarcation à fond large et plat très sécuritaire pouvant accueillir quinze rameurs). À nouveau, nous avons retenu les services de M. Luc Beaudet d'Éco-aventure monde, qui fournit tout le matériel et l'encadrement pour voguer en toute sécurité sur le St- Laurent.

\*Contrairement au triathlon compétitif, le triathlon contemplatif se fait de façon lente et relaxante.

Départ en vélo : samedi le 24 août à 9h00

Lieu: stationnement du Domaine Joly-De Lotbinière, route de Pointe Platon, Ste-Croix

Dîner : apportez son lunch

Retour : 16 h 00

16 h 30 : aller chercher son vélo (entreposé dans un endroit protégé)

Coût: 45 \$ pour les non-membres

35 \$ pour les membres

P.S. Un dépôt non-remboursable de 20 \$ est exigé à l'inscription.

Maximum 60 personnes (enfants accompagnés sont bienvenus)

Date limite d'inscription: samedi le 10 août

Par courriel: [skilapiniere@hotmail.com](mailto:skilapiniere@hotmail.com)

Par téléphone: Marc Lemay 418-796-3276



## La Société des Amis du Moulin du Portage

1080, rang St-François

Lotbinière

G0S 1S0

(418) 796-3134

[www.moulinduportage.com](http://www.moulinduportage.com)

## Lancement de la saison 2013

au Moulin du Portage

Lotbinière

**Programmation Spectacles**

Une année 2013 à la hauteur de sa réputation!

**20 spectacles à la programmation**

En chanson : **Richard Séguin, Catherine Durand, Marie-Pierre Arthur, Karim Ouellet, Luce Dufault, Bernard Adamus, Les Respectables, Louis-Jean Cormier, Avec pas d'casque, Marco Calliari et Peppe Voltarelli.**

En humour : **Cathy Gauthier, Emmanuel Bilodeau**

Musique du Monde : **Echo Kalypso (album de l'année Adisq), The Lost Finger**

Musique traditionnelle : **Le Vent du Nord**

En Blues : **Matt Andersen**

Hommage : **One of these nights / Hommage Eagles**

Artistes de la région : **Chœur Homm'age St-Antoine / avec en première partie : Myriam Demers et Patricia Bélanger, Le théâtre de Lotbinière, Épopée en Nouvelle-France : Les filles du Roy.**

Le Moulin du Portage est un ancien moulin à farine classé monument historique, converti en salle de spectacles, accrédité par le Ministère de la Culture et Patrimoine Canada et membre du réseau ROSEQ.

**Une salle intime de 170 places qui permet un contact privilégié avec l'artiste.**

**Un site exceptionnel, une presqu'île, bordé par la rivière du Chêne.**

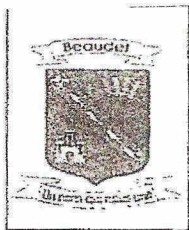
Une terrasse qui fait face à la rivière.

L'accès au site du Moulin est gratuit en tout temps.

Pour en savoir plus : [moulinduportage.com](http://moulinduportage.com) /418-796-3134/ Visitez notre page Facebook

**L'invitation vous est lancée, il nous fera plaisir de vous accueillir dans nos murs!**





# Association des familles Beaudet

## Dîner-Croisière

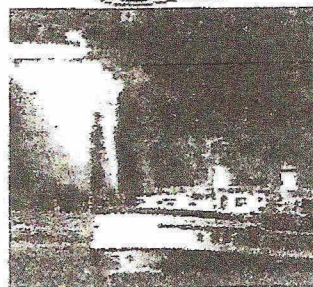
Suivi d'une croisière excursion d'une durée de 90 minutes, guidée et interprétée par notre guide Louis Jolliet, qui vous fait découvrir la ville de Québec à partir du Vieux-Port, sur le fleuve Saint-Laurent.

**Le samedi 10 août 2013**

**Navire Louis Jolliet**

Quai Chouinard, Vieux-Port de Québec

**On vous attend en grand nombre !**



10 h 30 : Embarquement    11 h 30 : Départ    13 h : Arrivée    13 h 30 : Débarquement

14 h à 15 h 30 : Croisière guidée Excursion Maritime (gratuit)

Levez l'ancre le temps d'une croisière captivante d'une heure et demie sur le Saint-Laurent ! En compagnie de notre guide costumé Louis Jolliet, vous en apprendrez un peu plus sur l'histoire de la Vieille Capitale, du fleuve et des environs. Profitez de ce moment de détente sur les terrasses tout en appréciant la vue imprenable sur les fortifications, le Château Frontenac, la chute Montmorency, l'île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré et les Laurentides !

**[www.famillesbeaudet.com](http://www.famillesbeaudet.com)**

RETOURNEZ CE COUPON-RÉPONSE À :

Gilberte T. Beaudet  
7260 Marie-Victorin  
Lotbinière G0S 1S0  
Courriel : raygilb@hotmail.com  
Tel : ((418) 796 3271

**COUPON-RÉPONSE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

**S.V.P. réserver et payer au plus tard**

**le 1<sup>er</sup> juillet 2013**

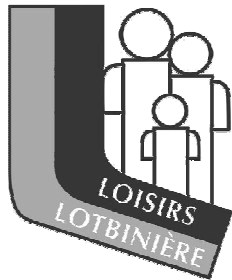
(aucune réservation acceptée après cette date)

Chèque libellé à l'ordre de  
l'Association des familles Beaudet inc.

Coût 13 ans et + :      60 \$ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

Coût 3 à 12 ans :      40 \$ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

CI-JOINT LA SOMME DE : \_\_\_\_\_ \$



## Terrain de Jeux été 2013

### Message aux familles

Bonjour à tous,

Je m'appelle Miriam Desrochers et c'est moi qui prendrai en charge la coordination du terrain de jeux de Lotbinière cet été.

Après quatre années comme monitrice, j'ai en tête plein d'activités pour faire du terrain de jeux une réussite. Cette année, je serai accompagnée de Lorie Desrochers qui sera monitrice et veillera avec moi au bon déroulement des activités. Nous invitons les enfants de 4 à 11 ans à se joindre à nous pour passer un été rempli de jeux, de sorties et de plaisir.

Nous avons bien hâte de revoir les habitués et de connaître les nouveaux arrivants!

Début : 1er juillet au 9 août 2013

Horaire : Du lundi au jeudi de : 8h00 à 17h00

Vendredi de : 8h00 à midi

Inscriptions et info : 418-796-2879

---

## **ANNUAIRE DE LOTBINIÈRE**

**Afin de préparer la prochaine parution de l'Annuaire de Lotbinière (janv. 2014)  
pour que nous ayons un outil plus fiable et efficace que jamais;**

**Les citoyens sont invités à nous contacter pour toutes corrections, retraits, ajouts...**

**Peuvent nous contacter également les citoyens qui n'ont qu'un cellulaire (pas de ligne téléphonique conventionnelle) et qui souhaiteraient y être répertoriés.**

**Nous contacter entre 8h et 20h du lundi au vendredi au : 418-905-3013  
ou par courriel à : [info@cclotbiniere.com](mailto:info@cclotbiniere.com)**

**Ces corrections seront possibles avant le 31 octobre 2013**





# Association des Personnes Handicapées de Lotbinière

Maison de répit Lions de Lotbinière Maurice Tanguay

16, rue du collège C.P. 1845 Saint-Apollinaire Qc G0S 2E0

Téléphone (418) 881-3884 Télécopieur (418) 881-4021

[aphl@aphlotbiniere.com](mailto:aphl@aphlotbiniere.com)

---

Saint-Apollinaire le 11 juin 2013

Aux municipalités de la MRC de Lotbinière

Objet : Terrain de jeux

Madame,  
Monsieur,

L'Association des personnes handicapées de Lotbinière est un organisme qui regroupe les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille. Nous favorisons une plus grande inclusion sociale. Plus particulièrement cette offre s'adresse aux enfants qui ont des limitations et qui sont admissibles aux services que vous offrez au cours de la période estivale.

Nous savons aussi que l'intégration d'un enfant différent peut amener des contraintes. Nous souhaitons que ces contraintes ne constituent pas une barrière pour les enfants handicapés.

Afin de contribuer à cette inclusion sociale dans vos terrains de jeux nous vous offrons une aide ponctuelle afin d'aider vos moniteurs dans leurs tâches. Nous pourrions être disponibles afin de donner une formation de base pour que leur intervention soit mieux orientée.

En résumé si vous avez des enfants handicapés qui sont inscrits à votre terrain de jeux et que vous sentez le besoin d'un tel support n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Vous pouvez rejoindre madame Nathalie Laroche au 418 881-3884 poste 106.

Au plaisir de collaborer.

Michel Lemay  
Directeur Général

## **À compter du 11 juin 2013**

### **Nouvelle procédure pour le sans rendez-vous médical au CLSC Laurier-Station**

**Laurier-Station, le 23 mai 2013** – À compter du mardi 11 juin 2013, il faudra s'inscrire au sans rendez-vous médical **avant** de se déplacer au CLSC Laurier-Station. En effet, les usagers devront alors appeler une ligne téléphonique automatisée au **581 317-0275** et suivre les indications qui leur seront dictées. Il sera possible de téléphoner à partir de 18 h 30 pour le sans rendez-vous du lendemain, et ce, sept jours sur sept.

Le processus d'inscription ne prend que quelques minutes. Il faut avoir en main sa carte d'assurance maladie pour compléter l'inscription. Une fois l'utilisateur identifié, le système donnera l'heure approximative de la consultation. Puis, 60 minutes avant l'heure prévue de la consultation, un rappel téléphonique gratuit est fait au patient qui est en mesure de confirmer sa présence ou d'annuler son inscription. Ce service, offert par Bonjour-santé, est également utilisé pour gérer le sans rendez-vous de l'Unité de médecine de famille de Lévis.

Avec cette nouvelle façon de gérer les consultations au sans rendez-vous médical du CLSC Laurier-Station, le CSSS Alphonse-Desjardins souhaite éviter les files d'attente à l'ouverture, limiter les déplacements inutiles des usagers, désengorger la salle d'attente.

– 30 –

Clélia Da Silva  
Agente d'information  
CSSS Alphonse-Desjardins 418  
835-7121, poste 3659

Communiqué de presse  
Embargo : 5 juin 20h

---

10<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS D'ŒUVRES D'ART DESJARDINS  
**Les prix du jury sont dévoilés**

---

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, le 5 juin 2013 – *C'est le 5 juin dernier, soir de vernissage, qu'ont été dévoilés les choix du jury dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du Concours d'œuvres d'art Desjardins pour l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches. En effet, cette édition réunit, pour une toute première fois de son histoire, les territoires de la Beauce, des Etchemins, des Appalaches, de Lotbinière, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet et de Lévis. Parmi 135 œuvres présentées, quinze prix ont été décernés à autant de gagnants, en fonction des quatre catégories ciblées, sans compter la douzaine de mentions spéciales accordées cette année. De nombreux artistes, invités et dignitaires ont participé au dévoilement des œuvres primées et applaudi chaleureusement les gagnants.*

Rappelons que la 10<sup>e</sup> édition de ce concours d'œuvres d'art a été lancée conjointement, en janvier dernier, par le Musée Marius-Barbeau, Desjardins, la Conférence régionale des Élu(e)s de la Chaudière-Appalaches et la marraine de l'événement, Lyse Marsan, sous le thème « **Visions** »; sans oublier tous les autres partenaires impliqués dans cette aventure culturelle.

Parmi les récipiendaires, notons en premier les 11 gagnants associés à la catégorie « Grand Prix », soit un gagnant par MRC participante ou commission scolaire. Viennent ensuite les quatre autres récipiendaires jumelés respectivement, au « Prix Forum jeunesse régional de la Chaudière-Appalaches », au « Prix Moulin La Lorraine », au « Prix de la Conférence régionale des Élu(e)s de la Chaudière-Appalaches » et au « Prix Desjardins ».

#### **Les gagnants**

Le jury, sous la présidence d'honneur de madame Lyse Marsan, artiste en art visuel, a choisi, pour les 11 « Grands Prix », les œuvres suivantes :

- **Lucie Veilleux** pour la MRC **Robert-Cliche** (Saint-Victor)  
«**Paix sous le grand arbre**» questionne l'héritage que nous laisserons aux générations futures.  
Mention : Aurélien Biet, de Saint-Odilon, pour son œuvre intitulée «Graine de visions».
- **Paul Duval** pour la MRC de **Beauce-Sartigan** (Saint-Georges)  
«**Le zigzageux**» symbolise un monde où la connaissance et la débrouillardise humaine permettraient la survie de l'espèce.  
Mention : Éloïse Dumas de Saint-Côme-Linière pour son œuvre intitulée «Regard aux cieux»
- **Linda Coulombe** pour la MRC de **La Nouvelle-Beauce** (Saint-Isidore)  
«**Performance**» évoque un symbole de l'importance que l'on accorde à la performance de nos jours.  
Mention : Marjorie Roy de Saint-Isidore pour son œuvre intitulée «Qui suis-je?»
- **Yannick Cadoret** pour la MRC des **Etchemins** (Lac-Etchemin)  
«**Impression sur toile**» représente une vision faisant allusion à l'art médiatique ainsi que performatif.  
Mention : Arielle Moffett de Sainte-Sabine pour son œuvre intitulée «Regarder passer la foi».

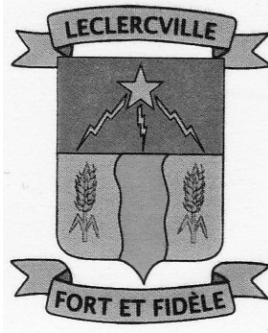
**JUILLET**

<b>DIMANCHE</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b> VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
	1 Fête du Canada	2 Séance du conseil 20 h	3	4 Récupération	5	6
7 Messe 11 h 00	8	9	10	11 Déchets	12 Messe 16 h 30	13
14 Messe 11 h 00	15	16	17	18 Récupération	19 Messe 16 h 30	20
21 Messe 11 h 00	22 s	23	24	25 Déchets	26 Messe 16 h 30	27
28 FADOQ Soirée de danse Messe 11 h 00	29	30	31			

**AOÛT**

<b>DIMANCHE</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
				1 Récupération	2 Messe 16 h 30	3
4 Messe 11 h 00	5	6	7	8 Déchets	9 Messe 16 h 30	10
11 Messe 11 h 00	12 Séance du conseil 20 h	13	14	15 Récupération	16 Messe 16 h 30	17
18 Messe 11 h 00	19	10	21	22 Déchets	23 Messe 16 h 30	24
25	26	27	28	29 Récupération	30 Messe 16 h 30	31





## Municipalité de Leclercville

1014 rue de l'Église  
Leclercville  
G0S 2K0  
Tél : 819-292-2331  
Fax : 819 -292-2639

[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)  
[www.munleclercville.qc.ca](http://www.munleclercville.qc.ca)

### Membres du Conseil municipal

Maire : Marcel Richard

Conseillers : siège no 1 : Benoit Lemay, siège no 2 : Jean Beaudet, siège no 3 : vacant,  
siège no 4 : Bruno Desrochers, siège no 5: Daniel Lemay, siège no 6: Denis Auger

Directrice générale : Francine B. Demers  
Directrice générale adj. : Debbie Dion

Inspecteur Municipal : Édouard Paquette cell : 418-971-0055  
tél : 819-292-3229  
Permis : Gilles Lamontagne tél : 819-292-2331

Salle municipale  
et location : Yvan Leroux tél : 819-599-0500  
Curé : Richard Turcotte, ptré tél : 418-796-2044

Comité Journal : Debbie Dion tél : 819-292-1132  
Jocelyne Bernier  
Benoit Lemay

Location du chalet  
des loisirs Sylvie Levasseur tél. :819-292-3251

Ouverture bureau municipal : Lundi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00  
Mardi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00  
Jeudi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00



Si vous désirez faire paraître un article ou une annonce, ils doivent nous parvenir avant le 15 août pour être publiés dans le prochain numéro qui aura lieu fin août 2013.

Courriel : [lechodesfalaises@hotmail.com](mailto:lechodesfalaises@hotmail.com)  
Téléphones : 819-292-2331 ou 819-292-1132  
Courrier postal : 1014, rue de l'Église, Leclercville G0S 2K0